

I°) Le/ la président-e et votre politique de Ressources Humaines

1.1°) Quels moyens allez-vous engager pour garantir le principe de non-discrimination envers les agents du Conseil Régional Rhône-Alpes ?

1.2°) Êtes-vous favorable à instaurer l'égalité entre couples mariés, couples pacsés ou couples concubins en ce qui concerne le droit au congé parental, les autorisations d'absence, les avantages et aides sociaux et/ou familiaux accordées par la Collectivité ?

1.3°) Quelle est votre position concernant l'accompagnement des personnels transsexuels ou transgenres dans leur parcours de transition (changement de sexe) ?

1.4°) À l'instar d'autres collectivités locales, vous engagez-vous à mettre en place des modules de formation destinés aux agents du Conseil régional autour de la lutte contre les discriminations, notamment sur les attitudes discriminantes entre employés et vis-à-vis des administrés, intégrant de façon spécifique la question de l'homophobie, de la lesbophobie et de la transphobie ?

1.5°) Si vous êtes élu-e-s président-e-s de Région, êtes vous prêt-e-s à mettre en place une mission (ou un service) Egalité/diversité pour coordonner l'Administration à mener à bien des politiques de prévention contre toutes les formes de discriminations aussi bien en interne (ressources humaines, formations du personnel, gestion de la diversité, service public) qu'en externe (soutien aux associations, campagne active contre les discriminations, prévention dans les Lycées, CFA et MFR) ?

II°) Le/la Président-e et la lutte contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie.

2.1°) Vous engagez-vous à mener un programme de sensibilisation à la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre avec les fédérations d'éducatrices populaires, les fédérations sportives (ligues et comités régionaux), les missions locales et le CRIJ, en collaboration avec les associations ? Vous engagez-vous à soutenir toutes autres actions allant dans le même sens ?

2.2°) Vous engagez vous à impulser des interventions, en partenariat avec les associations, dans les lycées et les CFA, pour sensibiliser les élèves et les apprentis au respect de la diversité des sexualités et des identités de genre et à la lutte contre les discriminations ? Comptez-vous mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation à la lutte contre la transphobie, l'homophobie et la lesbophobie dans les établissements scolaires ?

2.3°) Vous engagez vous à ce que votre majorité reconnaisse officiellement le 17 mai comme Journée Mondiale de lutte contre l'Homophobie et la Transphobie ? De quelle manière comptez-vous vous investir dans cette journée ?

2.4°) Quels projets pour l'accueil, le soutien et l'écoute des jeunes lesbiennes, Gais, Bi en difficulté soutiendriez-vous ?

III°) Le/la Président-e et la lutte contre les discriminations

3.1°) Vous engagez-vous à créer une cellule de veille et d'alerte (ou un Observatoire des Discriminations) dédiée à la lutte contre toutes les formes de discriminations et notamment celles liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre ?

3.2°) Vous engagez vous à ce que les discriminations liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre soient prises en compte dans votre prochain plan d'action régionale de lutte contre les discriminations ?

3.3°) Vous engagez-vous à créer un dispositif qui permettrait d'accompagner les personnes victimes de discriminations et notamment celles liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre ?

3.4°) A l'instar de nombreuses collectivités locales, si vous êtes élu-e-s président-e-s de Région Rhône-Alpes, allez-vous nommer un Vice President en charge de la diversité et de l'égalité.

IV) Le/la Président-e et les associations Lesbiennes, Gaies, bi et Trans.

4.1°) Depuis 2004, la Région Rhône-Alpes a augmenté les subventions aux associations Lesbiennes, Gaies, Bi et Trans. Vous engagez-vous à poursuivre et amplifier cet effort lors du prochain mandat ?

4.2°) Dans quelle mesure êtes-vous prêt à soutenir les associations d'aide aux victimes d'agression et de discrimination en raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre ?

4.3°) Êtes-vous favorable au soutien par le Conseil régional de manifestations culturelles ou sportives d'associations LGBT dès lors que celles-ci portent des projets répondant techniquement aux critères exigés par l'institution dans l'attribution de subventions ?

V) Le/la Président-e et la marche des Fiertés Lesbiennes, Gaies, Bi et Trans.

5.1°) Vous engagez-vous à participer personnellement à la marche des Fiertés ?

5.2°) Vous engagez vous à participer aux événements organisés par la Quinzaine des Fiertés Lesbiennes, Gaies, Bi et Trans ?

VI) Le/la Président-e et la santé Lesbiennes, Gaies, Bi et Trans.

6.1°) La Région Rhône-Alpes est le 2e foyer de contamination chez les Gay (après l'Île de France). Quelle politique de prévention ciblée vers ce public comptez-vous mettre en place ?

6.2°) Comment concevez-vous le rôle du Président-e vis-à-vis de la lutte contre le sida ? À quelle collaboration entre la Région et les associations de lutte contre le sida appellerez-vous ?

6.3°) Souhaitez-vous impliquer le Conseil régional dans des projets de santé LGBT ?

6.4°) Quelle solidarité doit être mise en œuvre avec les personnes vivant avec le VIH ?

6.5°) Vous engagez-vous à élargir la Carte M'RA à une offre de soin, de santé et de prévention ?

VII°) Le Président-e et la solidarité internationale

7.1°) Quelle vigilance en matière de défense des droits humains, et plus particulièrement des droits des personnes LGBT, souhaitez-vous garantir dans le cadre des actions de partenariat entre la Région Rhône-Alpes et les collectivités étrangères ?

7.2°) Que doit être la place de la lutte contre le sida dans les accords de coopération de la Région ?

7.3°) Dans le cadre des accords de coopération décentralisée, serez-vous vigilant quant à la situation des droits humains en général, et particulièrement des droits des personnes LGBT dans les collectivités partenaires du Conseil régional ?

VIII°) Le/la Président-e et les revendications des associations Lesbien, Gaies, Bi et Trans ?

8.1°) Apporterez-vous votre soutien aux couples de même sexe binationaux menacés de séparation forcée parce que non mariés ?

8.2°) Votre avis sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe ?

8.3°) Votre avis sur l'ouverture de l'adoption aux couples de même sexe ?

8.4°) Votre avis sur l'obligation actuelle pour les transsexuels d'être stérilisés et castrés préalablement à tout changement d'Etat-Civil, même si les personnes ne le souhaitent pas ?

8.5°) Votre avis sur l'obligation de fait pour les personnes transsexuelles d'avoir un avis psychiatrique les reconnaissant "atteintes de transsexualisme" avant de pouvoir commencer un traitement hormonal ?

8.6°) Votre avis sur l'ajout d'un 19ème critère dans la loi n° 2004-1486 (du 30 décembre 2004) concernant les discriminations liées à l'identité de genre ?

8.7°) Votre avis sur un contrat d'union Civil spécifique aux couples de même sexe ?

8.8°) Votre avis sur l'accès à la P.M.A (insémination artificielle avec donneurs, gestation pour autrui et personnes LGBT)

Les associations signataires:

- Lesbian and Gay Pride de Lyon;
- Forum Gai et Lesbien de Lyon;
- ARIS;
- Chrysalide;
- Ligue des Droits de l'Homme, fédération du Rhône;

- AIDES;
- Association des Parents Gays et Lesbiens Rhône-Alpes;
- David et Jonathan Rhône-Alpes;
- Mouvement des Jeunes Communistes;
- Homosexualités et Socialisme ;
- Ecrans Mixtes.
- Les Soeurs de la Perpétuelle Indulgence - Couvent des Chênaies